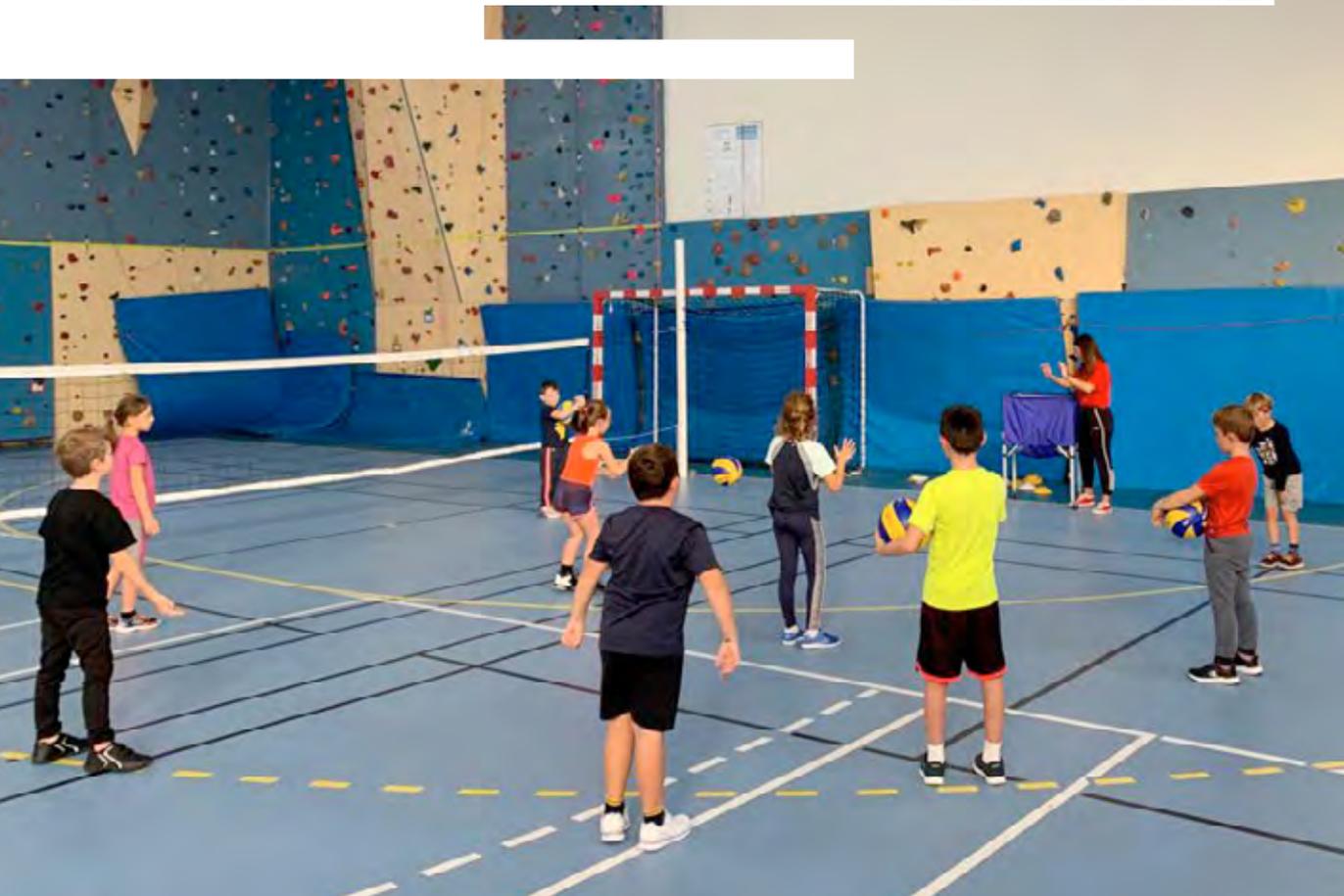




mon MAG

TOUTE L'ACTUALITÉ DE MA VILLE





QUELQUES JOURS AVANT NOËL AU CENTRE DE LOISIRS

Du lundi 18 au vendredi 23 décembre, l'équipe du centre de loisirs vous invite au Pôle Express. Place aux rêves et à l'imaginaire des enfants.

Le centre de loisirs sera fermé la deuxième semaine des vacances de Noël du 26 au 30 décembre.

**Inscription et renseignements au 06 42 03 62 94
ou centredeloisirs@pontdelarche.fr**

NICOLAS RAFAL LA COMÉDIE DU BONHEUR



**DIMANCHE 27 NOVEMBRE 2022
15H30, ESPACE DES ARTS'CHÉPONTAINS**

voir page 15

En période de



grand froid



Le grand froid demande à mon corps de faire des efforts supplémentaires sans que je m'en rende compte. Mon cœur bat plus vite pour éviter que mon corps se refroidisse. Cela peut être particulièrement dangereux pour les personnes âgées et les malades chroniques.

En cas de vague de grand froid, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville assure un suivi préventif des personnes les plus vulnérables, et notamment en cas de déclenchement par le Préfet du plan d'alerte et d'urgence si les conditions météorologiques l'imposent.

Le CCAS contacte régulièrement par téléphone les personnes inscrites sur son registre confidentiel afin de s'assurer de leur bien-être et leur donner, le cas échéant, des conseils pour mieux se protéger.

Si vous êtes seul(e) ou si vous connaissez une personne isolée, pensez à vous inscrire ou à l'inscrire sur le registre des personnes vulnérables auprès de Estelle Quillet : 02 35 23 03 29

Les services du CCAS sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

Toute la Ville
dans la poche !



L'équipe de Pont-de-l'Arche magazine. Directeur de publication : Richard Jacquet - Rédacteurs élus : Richard Jacquet, Anne-Sophie De Besses, Cédric Viguierard, Ludovic Guiot, Albert Naniyoula. Service ville de Pont de l'Arche : Isabelle Delamare, Emmanuel Sannier, Estelle Quillet, Julien Prevost, Alicia Lesueur, Françoise Katz, Mickaël Dumais, Perinne Caudron-Brandy, Emmanuelle Penot, Hakima Mahboub. Service Agglomération Seine Eure: Delphine Butelet et Alexandra Dassas. Photos magazine : ville de Pont de l'Arche. Conception & maquette : Libre équerre Caudebec lès Elbeuf 02 35 81 04 44 - Impression : IRS (27670 Bosc Roger en Roumois) - Imprimé sur du papier recyclé sans chlore - Tirage : 2 200 exemplaires - Dépôt légal à parution - Disponible aussi depuis www.pontdelarche.fr



PROCHAIN CONSEIL
MUNICIPAL
**Lundi 12 décembre à
18h30 en mairie**
Les séances sont ouvertes
au public



FACEBOOK LIVE
Retrouvez Richard jacquet
en direct
**Mardi 13 décembre
à 18h30** sur la page
facebook de la ville



CÉRÉMONIE DES VŒUX
**Vendredi 13 janvier à
partir de 18h**
Espace des
Arts'Chéponsains



PERMANENCE
Le Maire assure ses
permanences le
mardi de 17h à 19h sur
rendez-vous
au 02 32 98 90 76

ÉDITO

Pont de L'Arche résiliente

La situation de tension que connaissent tous les pays du monde en matière d'approvisionnement énergétique a évidemment un impact sur notre commune.

Si la ville a anticipé l'évolution des coûts dès le début de l'année en augmentant très significativement les budgets liés au gaz et à l'électricité, l'incertitude forte qui pèse sur les prochains mois doit nous appeler à la plus grande prudence et comme chacun doit nous inciter à prendre des mesures fortes pour limiter nos consommations.

La ville a déjà pris une série de mesures et la complétera dans les prochains jours et les prochaines semaines à l'occasion des débats budgétaires qui occupent la fin de l'année. Mon Mag vous présente dans ce numéro les premières décisions (page 12).

C'est dans ce contexte fortement dégradé que les élus et les services municipaux construisent le budget 2023 qui devra préserver le service public qui est notre bien commun. Je serai intransigeant sur ce point.

Cette actualité ne doit pas nous faire passer sous silence les nombreuses actions qui nous font aimer la ville. Le Mag évolue pour être toujours au plus près de vos préoccupations et vous présente ces nombreuses initiatives.

Pour être toujours mieux informé, je vous invite à télécharger l'appli de la ville qui vous permet de retrouver facilement toutes les informations du quotidien et de me retrouver sur le prochain facebook live pour répondre à toutes vos questions.

A très bientôt

Richard Jacquet
Maire de Pont de l'Arche



Retrouvez toutes
les infos et suivez
l'actualité sur
www.pontdelarche.fr



Sport et santé, le ticket gagnant



PAS D'ÂGE POUR LE SPORT !

Les bienfaits de l'activité physique à tout âge ne sont plus à prouver. Mais quelles activités les seniors peuvent-ils pratiquer sans risque selon leurs capacités ?

La Mutualité Française Normandie propose à 15 seniors archépointains par le biais de son action "Pas d'âge pour le sport" des séances d'activité physique adaptée animées par les professionnels de l'association M'APAS au cours du 4^e trimestre 2022. Ils découvriront pendant ces 10 séances différentes disciplines (basket-ball, football, marche nordique, pilate...) bénéficieront de conseils pratiques, notamment pour réaliser des exercices seuls à la maison entre les séances, et de temps d'échanges.

Les participants sont testés individuellement, via des évaluations, portant sur la coordination et l'équilibre, la souplesse... et bénéficient de conseils personnalisés.

En savoir plus

Contactez l'équipe de la résidence Les Pins au 02 35 23 02 29



Une nouvelle association Sport-Santé à Pont de l'Arche

L'Association Mon APA santé (M'APAs) est une association à but non lucratif, qui propose aux Archépointaines et aux Archépointains des séances d'Activité Physique Adaptée (APA) comme outil de prévention santé. L'objectif est simple : intégrer la pratique de l'activité physique au cœur des habitudes de vie de tous et des parcours de santé (faire du vélo, du jardinage, de la marche...).

L'association réunit des professionnels de la santé et du sport (APAS) et s'adresse notamment à des personnes en bonne santé qui souhaitent reprendre une activité physique et sportive avec un accompagnement spécifique ainsi qu'à des personnes souffrant de maladies chroniques nécessitant, sur prescription médicale, une activité physique adaptée, sécurisée et encadrée par des professionnels diplômés et spécialisés (APA).

Dans le cadre de son activité associative, la M'APAs est joignable par téléphone pour une prise de rendez-vous les mardis de 17h à 19h au centre social Le Tremplin. Des séances d'activités physiques après rendez-vous auront lieu deux fois par semaine au "gymnase du Bon Air".

En savoir plus

Omar Chibane et Benjamin Vigroux sont joignables par courriel ou téléphone : associationmonapas@gmail.com ou 06 77 41 74 62 et au 07 81 27 51 37

Le conseil municipal était représenté au Marathon Seine-Eure par une équipe d'élus



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'engagement des clubs sportifs pour la formation et la santé est une plus-value importante pour la ville. Le volley-ball et le Rugby sont labellisés par leurs fédérations comme club formateur. Le Basket a obtenu de son côté récemment le label le Basket Santé.

LE SPORT AU FÉMININ

Après les travaux de réhabilitation, Richard Jacquet et Gaétan Levitre, Président du syndicat ont

inauguré et nommé le 19 octobre le gymnase Alice Milliat, en honneur de l'une des plus grandes militantes du combat pour la reconnaissance du sport féminin au niveau international.



PONT DE L'ARCHÉ, TERRE DE JEUX

Le label Terre de jeux 2024 est destiné à toutes les collectivités territoriales et au mouvement sportif qui souhaitent s'engager dans l'aventure des jeux de Paris 2024.

Sous l'égide du centre social, des actions concrètes seront proposées avant et pendant les jeux afin de valoriser les bonnes pratiques et inciter à mettre encore plus de sport dans notre quotidien.

Des actions sont déjà mises en place en ce sens, comme le basket santé, la sensibilisation des habitants à utiliser des transports doux (vélo), des activités intergénérationnelles autour du sport, des tournois de basket, pétanque etc... C'est également l'occasion pour les habitants de proposer des projets autour du sport avec le soutien du centre social le Tremplin

Verbatim
de l'élue

ANNE-SOPHIE DE BESSES ADJOINTE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET À LA PROMOTION DE LA SANTÉ



Pascal Marie, conseiller municipal délégué à l'animation et la vie locale et Anne-Sophie De Besses

L'activité physique adaptée pour tous est un véritable médicament sans effets secondaires ! Elle agit sur de multiples facteurs de risques ; ses bénéfices sont scientifiquement établis pour de nombreuses pathologies. Elle agit en prévention pour rester en bonne santé ou en soin de nombreuses maladies comme le diabète, les cancers, les maladies cardiovasculaires... Ainsi, quand deux porteurs de projet autour du sport-santé se sont présentés aux élus, la municipalité a souhaité les accueillir sur la ville et faciliter la mise en œuvre de leur projet (communication, mise à disposition des locaux, mise en relation avec les professionnels de santé...).

LE SAVIEZ-VOUS ?

La pratique d'une activité physique modérée de 30 minutes par jour au minimum est associée à de nombreux bénéfices :

- + d'espérance de vie.
- – de maladies cardiovasculaires.
- – de risque de survenue du diabète de type 2, de certains cancers (sein, colon).
- – de mortalité sur cancer déclaré (sein, colon...) et moins de risque de récurrence.
- – de stress, d'anxiété et de dépression...



LA PLAINE DES SPORTS S'OUVRE À TOUS

Samedi 12 novembre à 14h30, les élus se retrouveront avec le RCA et le FCSE pour rebaptiser les stades de foot et de Rugby. Max Fournier fondateur du RCA et la famille de Jacques Havet dévoileront des plaques en leur honneur. Dans le même temps, la piste de running s'ouvre à tous. Un parcours de 1,5km pour la pratique de la course à pied en toutes saisons.

UN NOUVEAU PROJET SPORTIF

Le conseil municipal a donné son autorisation à la vente d'un terrain derrière la maison de santé, chemin de la procession, pour l'implantation d'un nouvel ensemble qui pourrait accueillir dans quelques mois une salle de sport.





LA RENTRÉE SCOLAIRE 22-23 EN QUELQUES CHIFFRES

Établissement	Nbre de classes	Nbre d'élèves	Variation 2021/2022
Ecole Maternelle Les Lutins	5	135	+23
Ecole Élémentaire Maxime Marchand	12	274	-4
Collège Hyacinthe Langlois	7 classes de 6 ^e	671	+61*
	6 classes de 5 ^e		
	6 classes de 4 ^e		
	5 classes de 3 ^e		

(* par rapport au chiffre théorique 2021/2022)

ET VERS LES LYCÉES ?

Pour cette rentrée, nous avons procédé, avec les lycées concernés, à un recensement des élèves au départ de Pont de l'Arche / Les Damps (quantification liée au transport scolaire) :

- 99 élèves vers le lycée Marc Bloch de Val de Reuil
- 30 élèves vers le lycée des Fontenelles de Louviers

NOUVEAUTÉ LYCÉEN(NE)S

TRANSPORT : Prolongation (depuis septembre 2022), à la demande des élus, de la ligne de bus R390 au départ de Pont de l'Arche (7h10) vers le lycée des Fontenelles (7h50) avec un arrêt au lycée Marc Bloch (7h30).

Ouverture d'une classe Ulis au collège de Pont de l'Arche.

FUTUR COLLÈGE DE PONT DE L'ARCHE

Ouverture repoussée à janvier 2023.

Protocole sanitaire :

Reprise au niveau minimal permettant un retour à un fonctionnement quasi-identique à celui que nous avons avant Covid.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Cette année 2022 sera une année importante pour 12 jeunes archépontain(e)s ! En effet, 6 élèves de CM1 et 6 élèves de CM2 seront élus par l'ensemble des élèves de l'école élémentaire pour constituer le premier conseil municipal de l'histoire de notre ville ! Ils seront élus, avec parité filles/

garçons pour 2 ans. Un moment qu'ils n'oublieront sûrement jamais ! A ce titre, ces derniers ont déposé auprès de la mairie un dossier de candidature et vont, comme leurs aînés, mener campagne. Cette action soutenue par les enseignants de chaque classe a d'ores et déjà permis d'avoir pas moins de 32 candidats ! Bravo !



ESPACE CULTUREL

Les travaux se termineront prochainement et viendra le temps de l'aménagement des locaux. Dans le courant du premier trimestre 2023, vous pourrez découvrir la nouvelle médiathèque « La passerelle » et les nouveaux locaux de l'école Erik Satie.

UNE NOUVELLE ENTRÉE DE VILLE

L'entrée de ville de l'abbaye se transforme. Les plantations du verger se poursuivront avec les bébés de l'année, le pôle petite enfance se dessine et les travaux de voirie se dérouleront début 2023 pour aménager de nouveaux espaces piétons et vélos et améliorer la sécurité.





Faire mieux, vivre mieux, tous ensemble

Voilà la devise du Centre Social Le Tremplin qui est avant tout un lieu d'écoute, d'échange, de construction et de partage. Il est ouvert à tous et propose des actions collectives, des sorties et des activités pour la population de Pont de l'Arche.

Vous retrouverez un programme de sorties en famille, de sorties culturelles, d'ateliers parents-enfants et intergénérationnelles, des actions autour de la parentalité et de la grande parentalité, un vestiaire social, de la danse en ligne, un atelier poésie, des actions autour du développement durable et tout ce que vous voudrez y trouver.

Le Tremplin, c'est l'endroit idéal pour devenir acteur au sein de la ville. Tout peut devenir possible, il suffit de venir participer, pour créer de nouveaux projets, qu'ils soient grands ou petits et au service de tous. En famille, seul, en groupe, venez nous rencontrer pour vivre l'aventure d'un Centre Social dynamique tourné vers un avenir plus serein et plus solidaire.

En savoir plus

Julien PREVOST - 07 85 66 23 25 - julien.prevost@pontdelarche.fr



VERS UN NOUVEAU TREMPLIN

La ville et le CCAS ont imaginé avec le bailleur Mon Logement 27 un nouveau projet pour le Tremplin. Dans le courant de l'année 2023, le bâtiment sera démoli et reconstruit. Il accueillera en rez-de-chaussée tous les services du Centre Social Le Tremplin dans des locaux plus modernes, plus fonctionnels et moins énergivores et 13 nouveaux logements sur 2 étages. Pendant la période des travaux, le centre social déménagera dans les locaux de l'actuel collège.

Verbatim
de l'élu

ALBERT NANIYOULA ADJOINT AUX SOLIDARITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES



Emmanuel Sannier, Directeur du centre social et Albert Naniyoula

Pont-de-l'Arche Ville Solidaire est l'un des piliers de la politique municipale. En cette période d'inflation galopante, la solidarité est plus que jamais d'actualité, car tous les ménages sont concernés. De façon transversale avec le CCAS (qui répond aux besoins urgents des familles en difficultés, notamment les familles aux revenus modestes), la Résidence Les Pins (qui porte de façon globale les actions en faveur des aînés), France Service (qui apporte en proximité les services publics), et les autres dispositifs et structures municipaux, le Centre social Le Tremplin traduit la volonté municipale de promouvoir le lien social et intergénérationnel et la co-construction avec les habitants. C'est pourquoi dans les jours à venir les acteurs du centre social iront à votre rencontre pour recueillir les besoins au plus près de vos préoccupations. De même, vous pouvez vous rendre au Tremplin pour échanger ou simplement partager un petit moment de convivialité, une manière de s'approprier davantage ce nouveau service à la disposition du plus grand nombre.



Avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Eure

C'EST DÉJÀ NOËL

Après deux années d'interruption en raison de la crise sanitaire, Richard Jacquet et ses élus sont ravis de vous convier au traditionnel Banquet des séniers.

Cet évènement, très convivial et vecteur avant tout de lien social, est ouvert à toutes personnes Archépointaines âgées de 67 ans et plus. Ce rendez-vous aura lieu le jeudi 1^{er} décembre 2022 à partir de 12h à l'Espace des Archépointains.

La Municipalité souhaite prioriser la participation des séniers au banquet. Le choix du cadeau est donc réservé aux personnes de 80 ans et plus ou ceux ayant une santé ne leur permettant de participer à cette journée.



Cette année, pour la première fois à Pont de l'Arche, nous vous proposons d'organiser l'élection de Super Mamie et Super Papy 2022. Pour cela, n'hésitez pas à vous faire connaître et à vous inscrire grâce au coupon du Banquet. Une invitation a été distribuée dans vos

boîtes aux lettres depuis la mi-octobre. Le coupon réponse est à retourner à la Résidence Les Pins (boîte aux lettres extérieure) avant le 10 novembre 2022. **Si vous n'avez pas reçu le courrier d'invitation, contactez Estelle Quillet au 02 35 23 03 29**

UN PROJET AMBITIEUX POUR LA RÉSIDENCE LES PINS

Le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Pont de l'Arche, s'apprête à lancer le projet de réhabilitation de la résidence Les Pins, rue Roger Bonnet.

Après avoir repris la gestion en 2016 et acheté la résidence en 2018, le CCAS va réaliser dans les prochains mois des travaux très conséquents pour un montant de 7 millions d'euros sur la résidence qui compte aujourd'hui 56 logements.

Parti des obligations réglementaires, des attentes des résidents et de leur famille et d'un projet innovant d'habitat inclusif pour jeunes autistes, le CCAS a construit avec l'architecte Julie Delamare de l'atelier 6.24 un projet ambitieux de réhabilitation de l'ensemble des logements, des parties communes et d'isolation du bâtiment permettant d'atteindre un niveau BBC, rénovation.

Après l'accord de financement des partenaires de l'opération que sont L'Etat, la Région Normandie, le Département de l'Eure, l'Agglomération Seine Eure, la CARSAT et l'association L'oiseau Bleu, les travaux devraient démarrer en début d'année 2023 pour une durée de 2 ans.



SUR LA ROUTE DU RECYCLAGE

Pour réaliser des ateliers manuels de décoration, la Résidence Les Pins récupère toute chute de laine, tissu, guirlandes, boules de Noël... Donc, pensez à nous avant de jeter.

Estelle Quillet au **02 35 23 03 29**



UNE LARGE OFFRE DE SOINS À PONT DE L'ARCHE

L'offre de soins à Pont de l'Arche se pérennise et se renforce avec l'ouverture de la maison de santé du bord de l'Eure. Un projet mené par plusieurs professionnels de santé, chemin de la procession et qui a ouvert ses portes le 18 juillet. Un autre pôle de santé poursuit son développement en centre ville place Hyacinthe Langlois et rue Jean Prieur avec l'arrivée de nouveaux professionnels.



LA COLLECTE, C'EST PAS TOUS LES JOURS !

Pour préserver le cadre de vie et permettre aux piétons de circuler en sécurité, pensez à rentrer vos bacs et les sortir uniquement la veille des jours de collecte (lundi pour le centre ville et collectif et jeudi sur l'ensemble de la ville).



MARCO S'EXPOSE AUX JOURNÉES DU PATRIMOINE

L'héritage que nous laisse l'industrie du chausson et de la chaussure à Pont de l'Arche a été présenté grâce à Sylviane Bouquet, Jacqueline Nallet et Patrice Faucampré. Merci à eux d'être ces passeurs de mémoire et à Viviane Tassel et Mauricette Lebras d'avoir permis la tenue de cette exposition dans les murs de l'usine.



UN NOUVEAU CHEF AU CENTRE DE SECOURS

Le 7 juillet 2023, en présence de nombreuses autorités, le Lieutenant Christophe Chiron a reçu le commandement officiel du centre de secours de Pont de l'Arche. De nombreux dossiers sont déjà partagés avec la ville dont la reconstruction du centre de secours que le Maire appelle de ses vœux depuis plusieurs années et qui a été placé comme une des priorités du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de l'Eure.



ET SI VOUS FAISIEZ LA FÊTE DES VOISINS ?

Dans plusieurs quartiers de la ville, comme dernièrement à la résidence de la Borde, les voisins font la fête. Une bonne idée pour favoriser les solidarités de voisinage et passer un bon moment ensemble. La ville favorise ce type d'initiative en prenant à la demande des arrêtés de fermeture de rue pour vous installer sur le domaine public. De la même façon pour pouvez organiser dans votre quartier la rue aux enfants et permettre des jeux pour tous en pleine sécurité.



DES AMÉNAGEMENTS NATURE

Concilier aménagements et préservation d'espaces perméables pour une meilleure gestion des eaux nous conduit à imaginer des parkings entièrement végétalisés (sauf place PMR) et bien sûr équipés de stationnement vélo.

le long du chemin de la procession la ville et l'agglomération ont livré ce nouvel aménagement qui permettra de desservir les futures activités dans cette partie de la ville.



MIEUX STATIONNER

Pour permettre à chacun de bien vivre la ville au quotidien, veillez à ne pas stationner sur les emplacements réservés (PMR, transports de fond, véhicules électriques). Les trottoirs sont quant à eux essentiels pour les piétons. Tout stationnement en dehors des zones autorisées est passible d'une amende. Pour des stationnements de plus longues durées, pensez à stationner sur les parkings pour laisser disponible les places proches des commerces.

bienvenue aux nouveaux commerçants

MAISON LOUISÉE, LA BOUTIQUE ATYPIQUE DES FAMILLES SYMPATHIQUES !

Christelle vous propose des objets de décoration, du petit mobilier, des accessoires art de vivre et de nombreuses idées cadeaux pour petits et grands. Des marques françaises, européennes sont mises en avant, ainsi que des créateurs. Maison Louisée est un cocon chaleureux où l'on prend plaisir à découvrir ses coups de cœur.

La boutique est ouverte du mardi au dimanche matin

Mardi / Jeudi / Vendredi : 10h-18h30

Mercredi / Samedi : 10h-12h30 et 14h-18h30

Dimanche : 10h-12h30

Contacts et réseaux : Instagram : maisonlouisee.conceptstore

Facebook : Maison Louisée



LES CAVES DE L'ARCHE

Après trois petits mois de travaux, votre cave est de nouveau ouverte. Marc vous accueille dans une ambiance chaleureuse pour partager ses coups de cœur, ses bons plans pour tous les portefeuilles. De nouveaux projets sont à venir, contactez votre caviste pour tous renseignements (privatisation, dégustation en groupe, banque à vin...)

La boutique est ouverte du mardi au dimanche matin

Mardi 10h-13h et 15h-18h • Mercredi 10h-13h et 15h-19h

Jeudi vendredi et samedi 10h-13h et 15h-19h30

Dimanche 9h30-13h

Contacts et réseaux : 02 35 02 31 01

Instagram et Facebook : "Auxcavesdelarche"

TOUJOURS AUTANT DE PLAISIR GOURMAND

Laurence et Thomas prennent le relais de Marine et Kevin dans votre restaurant. Et le plaisir de vous accueillir est intact pour nos nouveaux commerçants qui vous reçoivent dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Et au passage un remerciement aux clients fidèles.

Le restaurant vous accueille du mardi au samedi de 12h à 13h30 et de 19h30 à 21h.

Contacts et réseaux : 02 35 23 44 13

Facebook : Plaisir gourmand 27 Pont de l'Arche



Participez à un éco-système du livre : achats, réparations, animations, recyclage..Et devenez libraire à Pont de l'Arche



Facilités de portage et montage financier, adaptées au modèle économique du porteur de projet.



AUM CHALET ET PLUS DE BIEN-ÊTRE

Un nouvel espace pour prendre soin de soi vient d'ouvrir ses portes à Pont de l'Arche : le Aum Chalet. Ce centre dédié au bien-être du corps et de l'esprit vous propose différentes activités individuelles et collectives pour toute la famille. Margot Delande-Desgrouas et son équipe de praticiens vous y accueillent du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

Plus de renseignements au 07 67 24 42 36 ou sur Facebook et Instagram «Aum Chalet», et bientôt sur www.aumchalet.fr



UN LABEL ACCUEIL VÉLO AU CAMPING !

La Seine à vélo, c'est un itinéraire cyclable pour vivre des vacances nature de Paris à la mer.

Pont de l'Arche se situe sur l'itinéraire et déjà plusieurs dizaines de cyclotouristes sont passées par la commune ces derniers mois. Pour faire de Pont de l'Arche une étape incontournable, la ville, le département et l'agglomération développeront des équipements et des services à leur destination. Cet été, le camping municipal a obtenu le label "Accueil vélo" qui garantit aux cyclotouristes un bouquet de service indispensable à une étape réussie.

www.laseineavelo.fr/



Des nouvelles du Bailliage

Monument emblématique et témoin du passé carcéral de la Ville, l'ancien Bailliage est situé dans le cœur historique de la Ville enfermée par l'ancien rempart et la tour de défense philippine.

Depuis plusieurs années, une réflexion est en cours pour sauver l'édifice actuellement inoccupé, et lui donner un nouvel avenir. Des travaux de restauration du clos-couvert vont prochainement être lancés, pour assurer le maintien et la conservation de ce patrimoine inscrit Monument Historique.

Ainsi les couvertures seront refaites à neuf en petites tuiles plates, la charpente sera révisée, voire restaurée pour les parties les plus dégradées. Les menuiseries extérieures d'origine seront restaurées et remises en peinture tandis que les menuiseries modernes seront remplacées. Les maçonneries en pierre de taille seront nettoyées et restaurées, ainsi que les façades à pans de bois. Enfin, compte tenu de la présence historique du sculpteur Jean Kerbrat et du témoignage artistique laissé à Pont de l'Arche, les bas-reliefs existants dans la cour d'entrée seront déposés et mis en valeur. Un important chantier qui préfigure une démarche portée par l'Agglomération Seine-Eure, de prospection et de ciblage d'un porteur de projet qui pourra à terme, proposer un projet d'aménagement intérieur pour redonner vite à ce site historique, à travers une activité d'hébergement touristique insolite en lien avec la Seine à Vélo.

NOTRE DAME

Après des travaux de mise en sécurité des parties hautes, la restauration des élévations de l'église est nécessaire, afin de lui rendre une lisibilité architecturale et de garantir de bonnes conditions de conservation des éléments sculptés ainsi que des vitraux. Ces travaux commenceront par la travée n°4 de la façade Sud (côté rue), où se trouve la «Porte du Paradis».

Vous pouvez toujours apporter votre soutien par un don à l'adresse suivante : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-notre-dame-des-arts-pont-de-l-arche>. Les dons ouvrent droit à un crédit d'impôt de 66%.





Pont de l'arche plus sobre

1

Des températures adaptées

Les objectifs de températures ont été adaptés dans tous les bâtiments municipaux selon les usages. Une baisse de 1° de la température permet une économie de 7%.

Les bâtiments qui n'ont pas d'utilité pendant les vacances scolaires passeront en mode réduit et des activités pourront être regroupées dans un seul espace.

2

Repenser nos déplacements

Les agents de la ville seront aussi accompagnés pour modifier les modes de déplacement dans la ville et entre service. De nouveaux services de transport seront bientôt disponibles avec SEMO et nous devons intensifier nos changements de comportements pour utiliser plus de transport doux dans la ville

3

Utiliser ce qui nous est offert

Plusieurs études sont en cours pour intensifier l'installation de panneaux photovoltaïques dans la ville et installer plus de récupérateurs d'eaux sur les bâtiments de la ville.

4

Une chaudière bois

La ville a entamé une réflexion pour une chaufferie collective au bois pour le quartier de la mairie qui concentre le plus d'équipements publics. L'investissement est important mais peut permettre de sécuriser l'approvisionnement en énergie de plusieurs milliers de m² de bâtiments publics. Un audit énergétique des bâtiments de la ville a été réalisé et déjà des équipements (résidence les pins) font l'objet de travaux importants (voir page 8).

5

La ville éco-responsable

Des démarches déjà engagées seront amplifiées pour plus de mutualisation entre services et entre communes (voisines). Le télétravail pourrait être intensifié et les horaires des services publics adaptés pour fermer certains bâtiments (mairie et Tremplin sur des journées complètes).

Tout en préservant la magie de Noël les décors devront participer à l'effort de réductions des consommations énergétiques

7

De la responsabilité de tous

Dans les semaines à venir, tous les bâtiments seront équipés de signalétique pour penser à éteindre les lumières. Certains bâtiments pourront être équipés de coupure automatique avec le système d'alarme. Le relamping sera systématisé pour adopter des éclairages économiques.

6

J'allume ma rue

Pont de l'Arche est une des rares communes de France à permettre aux habitants de rallumer l'éclairage public en fonction de ses besoins. Depuis le 1er novembre 2022, l'éclairage public s'éteint à 22h au lieu de 23h et se rallume à 6h au lieu de 5h et nous imaginons de nouveaux secteurs à intégrer dans le dispositif. L'éclairage ornemental de l'église sera coupé pendant tout l'hiver

Comment la ville peut-elle agir pour plus de sobriété énergétique ?

À la ville comme à la maison, l'augmentation très forte des prix et l'actualité internationale nous conduisent à prendre des mesures nouvelles pour plus de sobriété.

Discutée en commission municipale, avec les agents de la ville, lors du récent rapport d'orientations budgétaires, les élus ont déjà acté une première série de mesures éco-responsables.

VOUS AVEZ UN PROJET DE RÉNOVATION ?

Travaux, économies d'énergie, solutions de financement...
La Maison de l'habitat est labellisée « **Espace France Rénov'** » et vous apporte un conseil technique, financier, architectural, et juridique.

Ouverture du lundi au vendredi - Accès libre et sur rendez-vous au
11 B rue Pierre Mendès France à Louviers
02 32 63 63 00 - habitat@seine-eure.com
<https://maison-habitat.seine-eure.fr/>



AIDE AU LOGEMENT

Besoin d'aide pour rénover votre logement, vous loger ou investir ? L'Agglo Seine-Eure met à disposition de tous ses habitants, sans conditions de ressource, les services de La Maison de l'habitat. Une équipe de professionnels répond à vos questions et vous accompagne personnellement et gratuitement dans votre projet immobilier.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

31/05/2022 Tymaël DERRIEN
17/06/2022 Soline CARRÉ
24/07/2022 Hilal BENSRIHR
25/07/2022 Ruby CHEVALIER
10/08/2022 Eliot DELCOURT

MARIAGES

18/06/2022 Cédric LE LEVIER Delphine VARIN
25/06/2022 Jean-Sébastien BAERT Morgane JAMOTTE
16/07/2022 Grégorio ROBERTI Magaly LEDUBY
13/08/2022 Emmanuel COUQUE Fabienne HAMEL
20/08/2022 Jean-Luc HUBLET Leïla ATMENA
03/09/2022 Quentin BRAND-CAUDRON Emilie LOUVET

DÉCÈS

26/05/2022 Yvonne LEMASLE vve JUBERT 93 ans
07/06/2022 Bernadette BROCARD vve GÉRARD 86 ans
24/06/2022 Daniel DEVILLERS 73 ans
03/07/2022 Jean-Pierre LENDORMY 45 ans
27/07/2022 Jacqueline CHEVAL vve BRÉANT 94 ans
28/07/2022 Ginette REVEL vve GOSSANT 96 ans
17/08/2022 Mohamed GUESMI 73 ans
23/08/2022 Jacqueline DUVAL vve DELAMARE 83 ans
25/08/2022 Jacques POUCHET 89 ans
28/08/2022 Monique TARRADE vve MAYEUR 85 ans
02/09/2022 Fernande MARÉCHAL vve FRÉRET 87 ans
03/09/2022 Claude BALLUAS 81 ans
05/09/2022 Bernard INFRAÏ 89 ans
07/09/2022 Jean-Pierre PATIN 76 ans
16/09/2022 Patrice BAUDOUIN 66 ans
12/09/2022 Claudine PETIT vve DELAMARE 84 ans
12/09/2022 Maximilienne LEGRAS vve BULAN 102 ans
22/09/2022 Marcel POLÈSE 62 ans
25/09/2022 Gillette LEFEBVRE vve PÉRON 89 ans
26/09/2022 Ugo PESCI 86 ans
28/09/2022 Pierre JOUVIN 96 ans
05/10/2022 Yvette GUERRE 90 ans



CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

La commune n'est pas équipée du dispositif de recueil de données et ne peut donc produire ces titres. La liste des Mairies équipées est consultable sur <https://passeport.ants.gouv.fr/services/geolocaliser-une-mairie-habilitee>

RECENSEMENT CITOYEN

Entre le jour de vos 16 ans et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire, vous devez OBLIGATOIREMENT vous faire recenser en Mairie sans rendez-vous (ou en ligne <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054>), afin de participer à la journée d'appel de préparation à la Défense. (pièces à produire : carte nationale d'identité ou passeport valide et livret de famille à jour de vos parents).



URBANISME

Tout travaux qui modifieraient l'aspect extérieur de votre maison (ravalement de façade, création d'ouverture, clôture, extension, panneau photovoltaïque, abri de jardin, piscine, etc) sont soumis à une autorisation de travaux : Déclaration Préalable ou Permis de Construire en fonction des situations.

CONCESSIONS AU CIMETIÈRE

La liste des concessions échues a été affichée à l'entrée du cimetière. Les sépultures non renouvelées feront l'objet d'une procédure de reprise par la ville.



LISTE ÉLECTORALE

Une mise à jour de la liste est actuellement en cours. Si vous n'avez pas reçu votre carte électorale ou les documents relatifs aux dernières élections (présidentielles et législatives), contactez le service élections de la Mairie afin de vérifier votre adresse de rattachement.



Informations et renseignements :
population@pontdelarche.fr

Questions d'avenir

Alors que la ville a commencé la préparation budgétaire 2023, les marges de manœuvres des collectivités se réduisent encore et ces derniers mois n'ont pas toujours été porteurs de bonnes nouvelles.

L'augmentation légitime du point du fonctionnaire a été décidé en début d'été par le Président de la République. Bloqué depuis des années, les 3.5% consentis sont loin de compenser les années de blocage et l'inflation galopante que connaît notre pays depuis quelques mois. Il aurait été légitime d'augmenter les salaires à la hauteur de l'augmentation des prix. Mais l'Etat aurait aussi été bien inspiré de compenser ces augmentations dans la dotation des collectivités. Car quand le Président décide, ce sont les communes qui payent et l'impact sur le budget de la ville est évalué à 70 000€, soit 2 postes d'agent.

Mais l'Etat doit faire des économies et c'est comme souvent sur le dos des communes que les efforts devront porter comme avec la suppression d'une partie des emplois aidés que l'Etat nous a incité à signer 12 mois auparavant. La facture là aussi pourrait être salée avec un surcoût de plus de 100 000€.

Si nous ajoutons à la note, l'augmentation du coût de l'énergie et des prix dans tous les secteurs comme chaque ménage les supportent, l'impact sur le budget de la ville pourrait représenter plusieurs centaines de milliers d'euros sans qu'aucune mesure de soutien ne vienne les compenser. Pire, le projet du Président de la République-candidat prévoyait une baisse de 10 milliards d'euros des dotations aux collectivités locales.

Face à cela, nous réaffirmons notre priorité pour un service public de qualité et de proximité.

Rejoignez-nous et contactez-nous sur facebook / Pont de l'Arche - Questions d'avenir
Par Courriel : questionsdavenir27@gmail.com
Par Courrier : 35, rue Charles Michels
27340 Pont de l'Arche

Pont de L'Arche Ensemble

UN PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE «DE BON SENS»

Selon nos prévisions, les dépenses de fonctionnement pourraient être multipliées par trois en 2023 si rien n'est fait. Aussi, il nous faut proposer dès maintenant, une réponse coordonnée, efficace afin d'aborder l'hiver avec sérénité.

Pour appréhender le risque de pénurie d'électricité ou de gaz, notre objectif à court terme est de réduire les consommations d'énergie de la commune. Nous proposons une adaptabilité et une flexibilité de nos services publics.

Nous pensons qu'il faut diminuer l'utilisation des surfaces de locaux municipaux et optimiser la programmation des appareils de chauffage. Parallèlement il est important de limiter les éclairages et de renforcer la sécurité la nuit. Notre commune possède trop de bâtiments énergivores qui ne sont pas occupés (quid du centre culturel ?)

Il faut prioriser la rénovation de tous les bâtiments existants, tout en abandonnant les énergies fossiles aux profits des énergies renouvelables.

Il semble obligatoire de constituer un parc de véhicules légers électriques. Nous proposons la création d'un guichet communal efficace pour les Archépointains Un accompagnement gratuit des études aux travaux, permettant de débloquer un maximum de subventions et diminuer le reste à charge.

Nous sommes conscients que l'on ne pouvait pas prévoir cette crise de l'énergie et que ce plan n'est pas révolutionnaire. Il faudra aller au-delà de la communication et voir les conséquences de ces mesures sur la facture finale.

Chantale INFRAY
Sur Facebook : Pont De L'Arche Ensemble
Par courriel : Pontdelarche-ensemble@gmail.com
com

Démocratie Archépointaine

Pour parer aux conflits mondiaux, aux risques de pénuries et aux augmentations illimitées de factures d'énergies qui en résultent, l'avenir des communes s'annonce sous le signe de la sobriété énergétique. Certaines ont déjà anticipé en prenant des mesures drastiques : les coupures d'éclairage public (un pas a été fait à PDA, encore faut-il y veiller et l'étendre), la suppression des illuminations de Noël (là, nous sommes précurseurs...), et surtout les restrictions d'horaires d'ouverture de structures municipales comme les piscines et les médiathèques. Est-ce vraiment le moment d'ouvrir une superstructure énergivore ou, malgré diverses interventions cohérentes, rien n'a été anticipé quant aux énergies renouvelables ? Un point essentiel de l'actualité c'est la limitation de température à 19°. Comment imaginer que l'on puisse accueillir ainsi nos enfants dans les classes où ils ne bougent guère ? Leur offrira-t-on aussi des polaires... Il faudrait prévoir le reste, bonnets et chaussettes... ? Comment le budget de la ville va-t-il résister pour assurer ses dépenses incontournables ? Certains élus modèles ont communiqué la baisse de leurs indemnités par solidarité. Est-ce une piste à suivre ? Nous espérons un état de la situation et des mesures prises avant l'hiver. En attendant privilégions la chaleur humaine !

Sur Facebook : [DemocratieArchepointaine](https://www.facebook.com/DemocratieArchepointaine)

AGENDA



Vendredi 11 novembre, 10h30,
monument aux morts

Cérémonie commémorative en hommage à tous morts pour la France

Vendredi 11 novembre, Bourse aux vêtements - Samedi 12 novembre, Bourse aux Jouets, Espace des Arts'Chépointains de 9h à 17h
Amicale du personnel de la commune
Renseignements, Frédérique Renault au 06.80.53.23.59

Samedi 12 novembre, 14h30, Plaine des Sports

Inauguration des stades Jacques Havet et Max Fournier

Vendredi 18 novembre

Elections du Conseil Municipal de Jeunes

Samedi 19 novembre, 10h-12h,
Château Jardin des loisirs

Fabrication de boules de graisse pour aider les oiseaux à passer l'hiver.

Dimanche 27 novembre, 15h30,
Espace des Arts'Chépointains

Spectacle Humour : LA COMÉDIE DU BONHEUR avec Nicolas RAFAL

« Nicolas Rafal est directeur de recherches au CNRS (Club des Névrosés en Recherche de Souffrance) et est spécialiste du bonheur en milieu tempéré. Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à faire le 15 ».

Entrées : 10€ adultes, 5€ moins de 16 ans - Rens. et réservations : culture@pontdelarche.fr

Jedi 1^{er} décembre à partir de 12h -
Espace des Arts'Chépointains

Banquet des séniors

Sur réservation - 02 35 23 02 29

Samedi 3 décembre, 14h30-16h30,
Verger de Bonport (à côté du futur Pôle petite enfance)

Opération «une naissance, un arbre» en présence des bébés de l'année et de leur famille et inauguration de l'exposition pédagogique autour de la biodiversité du verger de Bonport.

Du vendredi 9 au samedi 24 décembre - centre-ville

Quinzaine commerciale de Noël

Retrouvez tous les rendez-vous de fin d'année avec les commerçants dans votre programme spécial Noël

Samedi 10 décembre - Place Aristide Briand

Marché de Noël - Comité des fêtes

Jedi 15 décembre, de 13h30 à 17h,
Espace des Arts'Chépointains

Forum du pouvoir d'achat

Dimanche 18 décembre, 16h, Eglise Notre-Dame-Des-Arts

Concert de Noël avec Marc Dumontier à l'orgue et Juliette Piel Desruisseaux au chant et la chorale imaginaire et la chorale de l'EIMD Érik Satie

Entrées : 5€ adultes, gratuit moins de 12 ans - possibilité de faire un don à la Fondation du Patrimoine, pour la restauration de l'église - Rens. et réservations : culture@pontdelarche.fr

Jedi 22 décembre, 15h, Espace des Arts'Chépointains

Spectacle Jeune Public à partir de 2 ans : **CIRQUES DIVERS** par la compagnie Babayaga

« Entrez, entrez, et vous verrez le plus petit cirque du monde !! Paillasse, son directeur, a rapporté les plus incroyables phénomènes... dont le LION D'INDE ! »

Entrées : 5€ adultes, gratuit moins de 12 ans - Rens. et réservations : culture@pontdelarche.fr

Vendredi 13 janvier, 18h, Espace des Arts'Chépointains

Cérémonie des vœux

L'AGENDA DU CENTRE DE LOISIRS

Tous les ateliers du samedi matin se déroulent au centre de loisirs de 10h à 12h
- Places limitées - Inscription obligatoire
06 42 03 62 94 ou centredeloisirs@pontdelarche.fr

19 novembre : **atelier cuisine**, ouvert aux parents

26 novembre : **atelier création et jeux en famille**

3 décembre : **atelier création de Noël**

10 décembre : **atelier cuisine pour les fêtes**

17 décembre : **atelier animal et ferme**

7 janvier : **atelier de création**

14 janvier : **atelier cuisine et jeux en famille**

21 janvier : **atelier animal et ferme**

L'AGENDA DU CENTRE SOCIAL LE TREMPLIN

Atelier couture : à partir du 15 novembre, un mardi sur deux, de 14h30-16h30, à la résidence des pins, hors vacances scolaires, sur inscription au 02 32 98 90 90 ou au 07 85 66 23 25.

Atelier cuisine intergénérationnel : le 30 novembre et 28 décembre, de 10h à 12h, à la résidence des pins, sur inscription au 02 32 98 90 90 ou au 07 85 66 23 25.

Atelier informatique : le mardi et jeudi de 9h à 12h, au centre social Le Tremplin, hors vacances scolaires, sur inscription au 02 32 98 90 90 ou au 07 85 66 23 25.

Atelier écriture : À partir du 8 novembre, un mardi sur deux, de 17h à 19h, à la salle Croizat, hors vacances scolaires, sur inscription au 02 32 98 90 90 ou au 07 85 66 23 25.

Atelier danse en ligne : À partir du 7 novembre, tous les jeudis, de 14h15 à 16h15 à la salle de danse, au centre de loisirs, hors vacances scolaires.

Vestiaire solidaire :

Recherche de dons pour le vestiaire solidaire, nous recherchons, vêtements adultes/enfants, objets de puériculture, livres, cd/dvd/disques, jouets, jeux vidéo, jeux de société.

Les dons sont à déposer au centre social Le Tremplin, 52 rue du Général De Gaulle, Pont de l'Arche :

Le mardi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Le mercredi et vendredi de 14h à 17h

Le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Le samedi de 9h à 12h

Merci de donner des vêtements propres, non troués ni tachés.

ORGANISÉ PAR LE RUGBY CLUB ARCHÉPONTAIN

R. JONATHAN LAMBERT

PONT DEL'ARCHE

ESPACE DES ARTS'CHÉPONTAINS

5 FEVRIER 2023 - 20H

BILLETTERIE: WWW.WEEZEVENT.COM/LAMBERTRCA

RODOLPHE

NOUVEAU SPECTACLE

voir page 15



CIRQUES
DIVERS

par la compagnie Babayaga



JEUDI 22 DÉCEMBRE - 15H

Espace des Arts'Chépointains

voir page 15

Participez à l'embellissement de votre ville pour les fêtes de fin d'année Concours des décors de Noël 2022

Comme pour les maisons fleuries, ce concours est organisé par la Municipalité pour les habitants et commerçants. C'est l'occasion de décorer façades des maisons et abords, fenêtres et balcons (dont logements collectifs) et commerces pour laisser s'exprimer la féerie de Noël et la possibilité d'émerveiller les petits et les grands enfants.

Au regard des efforts qui doivent être réalisés par tous, le concours de Noël devra permettre de mettre en place des décorations originales de jour. Le jury composé d'élus et de techniciens de la ville et évaluera les différents participants de jour.

Chaque participant sera invité à la cérémonie de remise des prix. Ce sera l'occasion de réunir les lauréats des deux concours : maisons fleuries et illuminées de l'année 2022.

Inscriptions et infos en mairie jusqu'au 15 décembre au service communication : 02 32 98 90 81 | isabelle.delamare@pontdelarche.fr



Décors de Noël 2022

Coupon d'inscription obligatoire à déposer en Mairie au Service communication avant le 15 décembre 2022

M/Mme

Adresse

Téléphone

Mail

